

Communauté
de Communes de
l'Île d'Oléron



Le Président de la Communauté
de communes de l'Île d'Oléron

à

Monsieur Le Préfet
38 Rue Réaumur
17000 La Rochelle

*Sous couvert de Madame la Sous-préfète
de l'arrondissement de Rochefort*

Objet: Théâtre d'Ardoise

Saint-Pierre d'Oléron, le 25 janvier 2017

Monsieur le Préfet,

L'Île d'Oléron est un territoire singulier, aux activités marines emblématiques de la Charente Maritime, visité par des centaines de milliers de touristes chaque année qui apprécient ses espaces naturels et ses productions locales au rayonnement national.

Ses espaces de marais, créés par l'homme au fil des siècles et entretenus quotidiennement par des ostréiculteurs passionnés, en constituent l'une des richesses remarquables. Ils font l'objet de nombreuses mesures de préservation (site classé, Natura 2000) témoignant de l'intérêt que lui portent les institutions et le grand public.

La survie de ces espaces fragiles repose cependant, sur le maintien d'activités économiques humaines viables. L'ostréiculture, soumise à de nombreux défis ces dernières décennies, a toujours su se renouveler et innover pour les relever.

Au-delà des activités traditionnelles de production, le monde ostréicole constitue un univers culturel particulier, avec ses traditions et son identité. Les marais sont certes des lieux de travail, mais ils représentent depuis toujours des supports d'expression de cette identité. Ils permettent de créer des espaces d'échanges et de partage, où produits et savoir-faire côtoient productions artistiques et manifestations culturelles. Les nombreuses « fêtes du marais », lieux d'exposition éphémères ou permanents, productions artistiques et audio-visuelles, en témoignent depuis toujours.

L'une des figures de proue de cette particularité insulaire est incontestablement Jean-Marc Chailloleau. Ostréiculteur reconnu, il entretient cette tradition « ostréi-culturelle » depuis plus de 25 ans en se produisant lui même sur scène à l'occasion de spectacles contés ou en donnant l'occasion à des artistes de s'immerger dans son univers professionnel. Progressivement, les manifestations se déroulant sur son siège d'exploitation nécessitaient d'améliorer les conditions d'accueil et de sécurité du public. Le Théâtre d'Ardoise est ainsi né sous la forme d'une association à but non lucratif animée par de nombreux bénévoles pour faire vivre ce beau projet.

Nous sommes, en tant que maires, particulièrement attachés au respect des lois de la République et à la préservation de nos espaces naturels. Mais nous sommes aussi très soucieux de favoriser la transmission de nos traditions oléronaises et l'éveil culturel de nos habitants et visiteurs. Le Théâtre d'Ardoise a toute sa place dans notre paysage tant il participe du rayonnement de l'île et de ses activités emblématiques. Le propriétaire des lieux et l'association qui l'accompagne, réalisent un travail de grande qualité, reconnu au delà de nos limites territoriales, avec sincérité, dévouement et désintéressement. Si la loi protège de l'arbitraire, elle doit aussi permettre l'innovation sociale et culturelle. Elle doit tenir compte des spécificités locales qui font la richesse de notre pays.

Bien que conscients des impératifs auxquels vous êtes soumis pour trouver le traitement adapté à cette situation, nous vous demandons solennellement, Monsieur le Préfet, de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour imaginer, avec vos services, la solution juridiquement acceptable au maintien du Théâtre d'Ardoise sur son site actuel non délocalisable.

Nous tenant à votre entière disposition dans cette affaire de la plus haute importance, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre haute considération.

Chantal Blanchard
Maire de La Brée-les-Bains



Grégory Gendre
Maire de Dolus d'Oléron



Pascal Massicot
Maire de St Trojan-les-Bains
Président de l'Office de tourisme intercommunal
de l'Île d'Oléron et du Bassin de Marennes



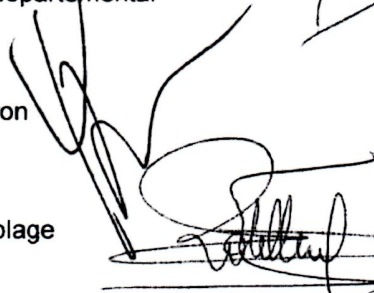
Jean Michel Massé
Maire de St Denis d'Oléron



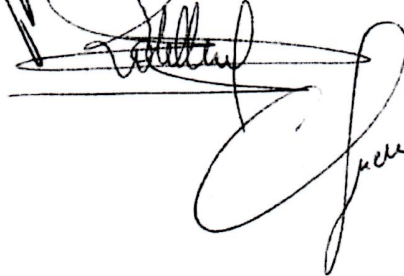
Michel Parent
Maire de Le Château d'Oléron
Vice-Président du Conseil départemental



Eric Proust
Maire de St Georges d'Oléron



Patrice Robillard
Maire de Le Grand-village-plage



Christophe Sueur
Maire de St Pierre d'Oléron

Copie pour information à :

Magali Sellès, Sous-préfète
Didier Quentin, député
Association du Théâtre d'Ardoise